

**Sujet :** [INTERNET] Projet CHRONOLIGNE C4

**De :** Amélie DERET <amelie.thouzard@hotmail.fr>

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

**Copie à :** DERET Emmanuel

**Date :** 03/04/2024 19:19

Monsieur Le Préfet,

Nous n'avons pas manqué de prendre connaissance du projet cité en objet.

L'objectif clairement avancé d'inciter les habitants du Mans et autres voyageurs à modifier leurs habitudes de déplacements vers plus de mobilités non motorisées et plus de mobilités "collectives" nous semble en effet salutaire. Mais sûrement pas en faisant peu de cas de l'utilité sociétale (économique mais pas que) des commerces de proximité ! Le lien social et l'économie de quartier ne sont pas en antinomie de notre éco-responsabilité individuelle et collective. Et vous le savez bien. Or nous observons à travers certaines options d'aménagement retenues que certains commerces pourraient ne pas résister aux choix parfois surprenants de maintenir certains stationnements au détriment "d'arrêts minute" jusqu'alors situés au pied de certaines boutiques.

Bien cordialement,  
Amélie DERET